

Synthèse de l'étude

MACRO-REGION ATLANTIQUE, UNE CHANCE A SAISIR ?

REGARDS CROISES DES CESER DE L'ATLANTIQUE

« Document de travail avant validation des CESER - Version 18 septembre 2023 »



NORMANDIE - BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - NOUVELLE-AQUITAINE

Contexte de cette étude

L'arc atlantique est un espace géopolitique qui doit faire face aux impacts majeurs du changement climatique, dans un contexte de fort développement économique mais aussi d'enjeux de cohésion sociale. Cet espace n'est cependant pas homogène, et les politiques publiques et projets de chaque région entrent parfois en concurrence les uns avec les autres. Chacun s'exerce à trouver des solutions à l'échelle de son territoire alors qu'ils peuvent se heurter aux mêmes contraintes et difficultés.

A l'échelle des territoires atlantiques, de nombreux défis économiques, sociétaux et environnementaux s'imposent, et sont renforcés par une succession d'événements inédits comme le Brexit qui ampute l'arc atlantique européen, la crise liée à la Covid-19, et plus récemment les effets du conflit en Ukraine. La façade atlantique a tendance à devenir une périphérie de l'UE.

Depuis 2020, il émerge à nouveau de ce contexte une volonté déjà exprimée en 2010 par les acteurs régionaux européens de l'arc atlantique d'aller vers plus de coordination de leurs stratégies et d'un renforcement des coopérations qui pourrait trouver son expression dans une stratégie macro-régionale européenne.

En mai 2023, la Commission Arc Atlantique, instance de représentation politique des régions atlantiques au niveau européen, a adopté à Cardiff une déclaration politique dans laquelle ses membres renouvellent leur demande de création d'une stratégie macro-régionale atlantique.

Cet intérêt pour un projet de macro-région atlantique fait écho à la dernière étude des CESER de l'Atlantique « *Une nouvelle dynamique de la façade atlantique – vers un renforcement des coopérations et des synergies interrégionales* », publiée en 2020, dont la conclusion invitait déjà les quatre régions atlantiques françaises à donner un cadre stratégique et politique aux coopérations, à formaliser des stratégies transversales de coopération interrégionale.

S'il est acquis par les assemblées des 4 CESER que la coopération est une plus-value et qu'il faut l'encourager, le recours à la macro-région comme outil de coopération européenne transnationale reste une question ouverte.

Introduction

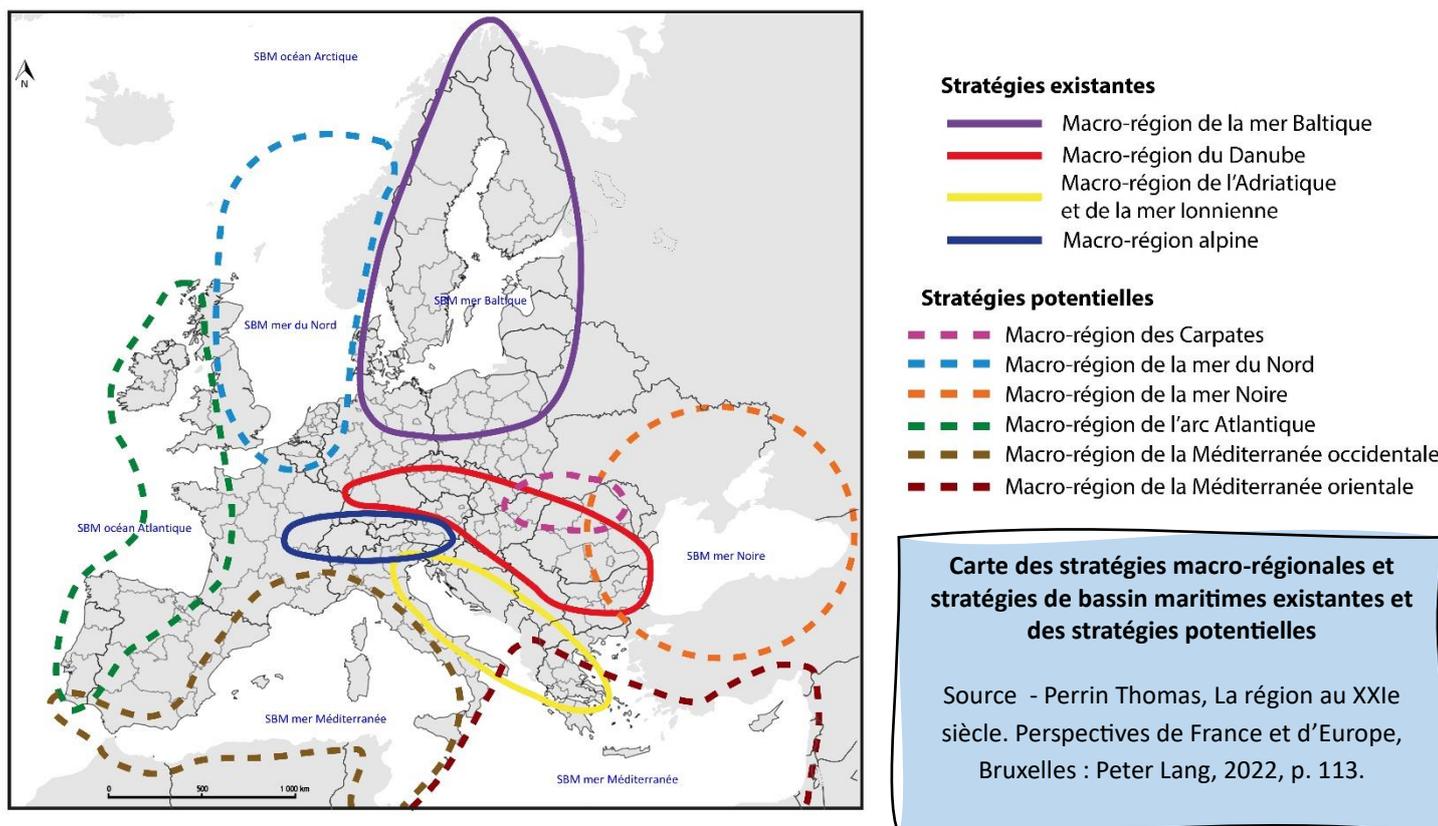
Cette étude interroge la pertinence de ce cadre politique de coopération pour répondre aux enjeux de développement humain, social, culturel, économique et environnemental de l'espace arc atlantique en mutation, voire en rupture.

Dans quelles conditions ce cadre macro-régional stratégique pourrait-il permettre à la façade atlantique européenne et à son hinterland d'être un espace durable, stable, prospère et équitable ?

L'étude des CESER de l'Atlantique propose des éléments de compréhension et d'analyse pour permettre à tout un chacun de se saisir de l'intérêt de ce projet macro-régional.



Chapitre 1 : Stratégie macro régionale européenne, de quoi parle-t-on ?



La Commission européenne définit les stratégies macro-régionales comme des *« cadres d'action publique établis par des pays de l'UE et des pays tiers situés dans une zone géographique définie pour répondre conjointement aux défis et aux opportunités qu'ils ont en commun en définissant des objectifs partagés à long terme »*.

Il existe actuellement quatre stratégies macro-régionales européennes. Elles ont une aire géographique centrée autour d'un écosystème naturel incluant des Etats membres de l'Union européenne et des pays tiers transfrontaliers.

L'espace atlantique n'est couvert à ce jour que par une stratégie de bassin maritime appelée Stratégie Maritime Atlantique dont l'adoption remonte à 2011.

La création d'une stratégie macro-régionale de l'UE relève de l'initiative des Etats qui par

l'intermédiaire du Conseil Européen donnent mandat à la Commission européenne pour élaborer et adopter la stratégie.

La coopération macro-régionale est multi-acteurs, multi-sectorielle et multi-instruments. Les stratégies macro-régionales de l'UE doivent tenter **d'atteindre une coordination à 3 dimensions¹** :

- Horizontalement, entre les politiques sectorielles dans une approche transversale ;
- Verticalement, entre les différents niveaux de gouvernance en associant les différentes compétences ;
- Géographiquement par-delà les frontières administratives de l'Union européenne.

Il n'existe pas un modèle unique de macro-région, chacune définit ses objectifs, sa gouvernance, son mode de fonctionnement. Néanmoins, la Commission européenne définit trois principes de

¹ Stéphanie Dühr, « Mer baltique, Danube et stratégies macro-régionales : un modèle de coopération transnationale dans l'UE ? » Notre Europe, Septembre 2011

base : les stratégies macro-régionales ne bénéficient pas de financements dédiés, elles ne font pas l'objet d'une réglementation spécifique et elles ne donnent pas lieu à la création de nouvelles institutions.

Ses objectifs sont stratégiques, de long terme, spécifiques à l'espace macro-régional, et visent des enjeux de cohésion économique, sociale, environnementale et territoriale en cohérence avec les grandes priorités de l'Union européenne.

Une stratégie macro-régionale permet à un collectif d'acteurs de s'entendre sur une vision commune de défis et enjeux spécifiques à un espace territorial continu en partage. Sans créer de nouvelle institution supra-étatique, elle s'articule autour de sa capacité à coordonner les actions dans une gouvernance multi-niveaux, du niveau européen au niveau local, à optimiser toutes les ressources et sources de financement (européens, nationaux, locaux) pour faire émerger des projets de coopération en réponse aux objectifs fixés. Cette gouvernance constitue un espace de dialogue et de construction dans laquelle les autorités publiques et la société civile œuvrent conjointement à la réalisation de la stratégie.

Chapitre 2 : Des enjeux et des risques qui invitent à un renforcement des coopérations territoriales

L'étude identifie les problématiques communes qui font sens pour l'espace atlantique et qui appellent à un renforcement des coopérations territoriales.

La question centrale demeure la suivante : autour de quels objectifs communs se rassembler et concentrer les énergies individuelles dans un projet collectif ?

Les CESER de l'Atlantique ont publié une étude en 2020 déjà citée qui montre que **les dynamiques de développement sont loin d'être homogènes** sur la façade et au sein de chaque région. Elle signalait un développement à plusieurs vitesses qui comporte des risques de fractures territoriales.

Les projections de ces dynamiques de développement doivent également **être interrogées du point de vue de la durabilité et de la vulnérabilité des territoires** : elles doivent intégrer

la nécessaire transition écologique et énergétique, et l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Les politiques publiques futures doivent permettre de **corriger certaines tendances structurelles** et de répondre à l'enjeu de cohésion sociale et d'aménagement équilibré du territoire des régions atlantiques induit par de forts différentiels d'attractivité entre territoires.

De plus l'inaction d'aujourd'hui risque de se traduire par des enjeux plus pesants à l'avenir.

L'étude identifie sur l'espace atlantique les vecteurs d'une mobilisation forte, en posant deux questions :

- Qu'est-ce qui nous unit, nous rassemble, nous contraint ?
- Dans quelle mesure œuvrer collectivement serait source de valeur ajoutée dans l'atteinte de nos objectifs individuels ?

Il en ressort que **l'urgence climatique et la décarbonation peuvent constituer des fils rouges stratégiques** permettant de mobiliser toutes les opportunités de collaboration et de coopération. N'oublions pas que les territoires atlantiques sont particulièrement exposés aux risques naturels, et notamment aux risques littoraux. Les régions atlantiques se distinguent par une exposition qui allie à la fois des problématiques d'érosion côtière et de submersion marine, et ce alors que le trait de côte présente une concentration importante de populations et d'activités.

Au travers de ces problématiques, **l'eau** est fortement présente avec **des enjeux partagés (quantitatifs et qualitatifs), depuis l'amont des bassins versants jusqu'à l'océan atlantique**. Elle est un patrimoine commun et une ressource territoriale aussi bien pour ses habitants que pour les milieux naturels. La tension sur les ressources hydriques va s'accroître au vu des conséquences du changement climatique (étiage plus sévère, réduction des débits des cours d'eau en été conjugués à l'augmentation de la consommation d'eau potable à cause des fortes chaleurs). Ce phénomène va avoir de nombreux impacts sur les usages, qu'ils soient domestiques, économiques, agricoles...

Des **enjeux et des atouts énergétiques** communs ont été identifiés, notamment **l'éolien offshore et l'hydrogène**, potentielles sources de coopération pouvant fédérer les atouts de chaque territoire pour

contribuer au développement d'une énergie décarbonée.

Les cartes européennes de l'éolien en mer et des projections des futurs corridors hydrogène révèlent une absence de couverture de la façade atlantique par ces types de projets.

enjeux territoriaux et des initiatives locales, en impliquant pleinement les acteurs de la société civile aux côtés des autorités nationales et locales.

Enfin, cette coopération doit permettre de **développer une culture du risque** pour renforcer la capacité de résilience des territoires atlantiques.

L'ensemble des enjeux identifiés dessinent une stratégie qui aurait pour finalité de faire converger les démarches pour renforcer la résilience des territoires atlantiques dans une approche très locale des enjeux et des risques et dans la perspective d'un nouvel équilibre géopolitique mondial.

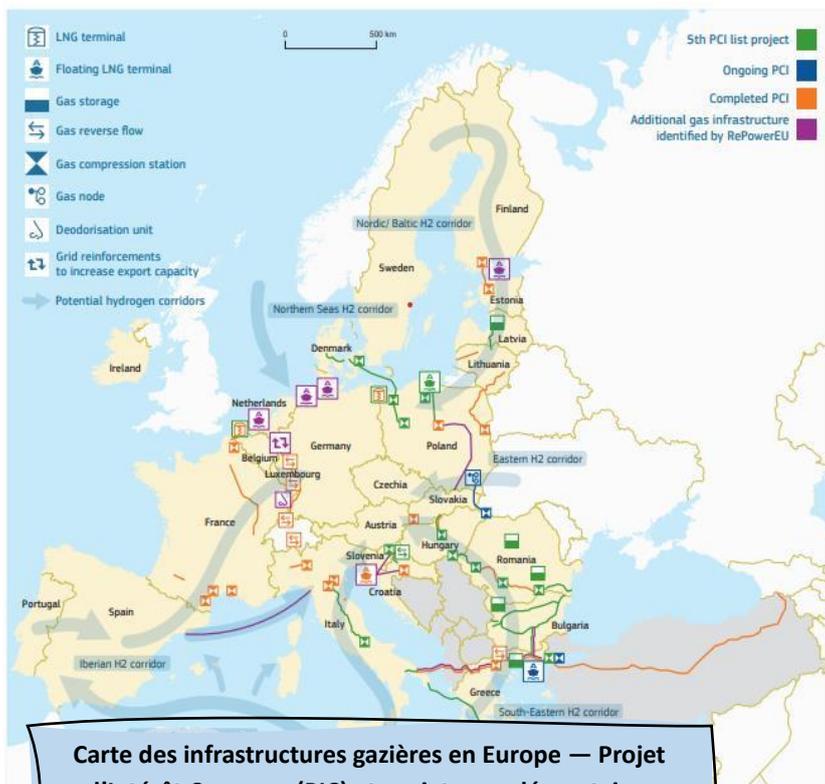
Chapitre 3 : Quels enseignements des espaces de coopération territoriale européens et spécifiques à l'arc atlantique ?

Pour mettre en perspective cette réflexion, l'étude s'appuie sur des éléments de bilan des stratégies macro-régionales actuelles et d'observation des espaces de coopération transfrontaliers, notamment en matière de gouvernance. Pour comprendre ce qui motive l'évolution vers un espace de coopération sous la forme d'une stratégie macro-régionale, l'étude identifie **les dynamiques de coopération connues sur l'arc atlantique**.

En 1989, la Commission Arc Atlantique (CAA) de la Conférence des régions Périphériques Maritimes (CRPM) est ainsi créée à l'initiative des Présidents des régions de l'Ouest français.

Cette volonté d'assurer la promotion des enjeux atlantiques fait naître en parallèle **des réseaux de coopération d'acteurs de la société civile**.

- 1989, l'ARESE (Association de Recherches et d'Etudes Socio-Economiques en Pays de la Loire), devenue les CESER de l'Atlantique ;
- 1993, l'AC3A, l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique ;
- 2000, la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique devenue Atlantic Cities ;
- 2003, le RTA, Réseau Transnational Atlantique.



Carte des infrastructures gazières en Europe — Projet d'Intérêt Commun (PIC) et projets supplémentaires recensés par le plan REPowerEU, y compris les corridors d'hydrogène –
 Source - Commission européenne, Plan REPowerEU, COM (2022) 230

Un **enjeu géostratégique** a également été identifié. La macro-région atlantique devrait se positionner comme une interface européenne en interaction avec le reste du monde. Elle pourrait permettre de renforcer les coopérations transatlantiques à toutes les échelles tout en portant les valeurs de l'Europe : paix, durabilité, prospérité.

Un **enjeu de gouvernance** se dégage également du projet de macro-région atlantique. Il est nécessaire de mettre en place une gouvernance **multiniveaux** pour préparer les territoires et les populations à faire face aux défis actuels et futurs. Il s'agit d'instaurer une gouvernance au plus près des

Dès 2009, au moment de l'émergence de la stratégie macro-régionale baltique, ces réseaux ont fait converger leurs travaux pour solliciter une « coopération territoriale renforcée » dans l'objectif d'aboutir à la création d'une macro-région atlantique.

En parallèle de ces réseaux institutionnalisés, il existe tout un faisceau de coopérations techniques et thématiques qui se sont constituées en fonction de problématiques communes ou dans le cadre de projets européens.

En 2011, en réponse aux appels répétés des parties prenantes en faveur d'une coopération plus ambitieuse dans la zone de l'océan Atlantique, la Commission européenne a adopté une **Stratégie Maritime Atlantique (SMA)**. Le **pilotage de cette stratégie est à la main des Etats membres, France, Espagne, Portugal, Irlande en lien avec la Commission européenne**. Cette stratégie a donné lieu à un premier Plan d'Action Atlantique en 2013, revu en 2020. Un examen à mi-parcours a permis de souligner la nécessité d'améliorer l'orientation thématique du plan et la structure de gouvernance et de mettre en place un cadre de suivi. **Les régions n'étant pas présentes dans la gouvernance de la SMA**, chaque pays organise librement la participation et la représentation de ses régions et villes. Dans les faits, seule la France accorde une place à ses régions, à tour de rôle. La Commission Arc Atlantique, Atlantic Cities et le RTA sont reconnus comme membres associés.

En parallèle de la SMA, **le programme Interreg Espace Atlantique** est le principal instrument dédié qui vise à soutenir la cohésion territoriale par le financement de projets de coopération transnationale entre 22 régions atlantiques des quatre Etats membres : Espagne, France, Irlande, Portugal. La construction du programme Interreg Espace Atlantique s'est faite en lien avec les priorités de la Stratégie Maritime Atlantique. Sa gouvernance associe les quatre États membres et les autorités des régions. Un rôle consultatif est confié à la société civile, notamment la Commission Arc Atlantique, Atlantic Cities et le RTA.

S'il existe bien des espaces de coopération institutionnalisés, l'analyse de leurs interactions met en évidence qu'il existe :

- D'un côté, une coopération transnationale entre les Etats et la Commission européenne réunis dans une stratégie de bassin maritime

dont les objectifs sont circonscrits à des enjeux strictement liés à une économie bleue, durable, résiliente et compétitive,

- De l'autre une partie des régions atlantiques, réunies dans une organisation politique, dans le but de promouvoir les atouts et les intérêts des territoires atlantiques au croisement d'enjeux maritimes et terrestres,
- Un outil de financement européen dédié à la coopération, le programme Interreg Espace Atlantique,
- En partenariat, des réseaux historiques de la société civile, reconnus pour leur capacité à mobiliser et porter des projets de coopération interrégionaux et transnationaux.

Si dans la préfiguration d'une stratégie macro-régionale, on s'attache à construire ce qui fait du lien entre les acteurs, et donne du sens à leur intérêt à agir collectivement, il est tout aussi primordial de créer du « liant » entre toutes les initiatives existantes, afin de renforcer leur articulation.

Dans les prérequis qui se dégagent des différentes auditions des macro-régions existantes et à la lecture des rapports de la commission européenne, l'un des premiers arguments avancés pour une évolution de la stratégie atlantique vers une stratégie macro-régionale réside dans la volonté d'exercer **une ambition politique affirmée et pérenne dans le temps**. Cette impulsion politique doit se conjuguer avec l'engagement des acteurs opérationnels et se traduire par un investissement en capacités et ressources pour renforcer les mécanismes de coordination...

La lisibilité de la coopération et de son approche transversale est importante afin d'éviter le risque d'un « millefeuille institutionnel ». **Une articulation Etat/Régions** pour garantir ce double enjeu d'impulsion politique et de lisibilité est recommandée, ainsi **qu'une place affirmée de la société civile** et une attention en ce qui concerne **la jeunesse**.

L'outil macro-région semble permettre de passer d'une culture de projets thématiques, isolés les uns des autres, dont l'on rattache les résultats à des objectifs, à une **culture de projet global** dans laquelle les projets sont co-construits et se répondent de manière transversale, en vue de répondre à une stratégie.

Chapitre 4 - Esquisse et contours possibles d'une stratégie macro-régionale atlantique

Le principal point d'alerte de l'étude consiste à donner un véritable sens à ce projet de coopération transnationale et invite ceux qui en seront les principaux responsables à proposer une feuille de route porteuse d'une vision stratégique, au plus près des réalités et des attentes des territoires et des populations atlantiques. Dans cette approche, il paraît essentiel de **définir le périmètre géographique** de cet espace atlantique en y donnant **une place de choix aux régions, de co-construire une vision stratégique dans une approche collaborative où la société civile est pleinement associée comme contributrice.**

Penser la macro-région comme un espace de coopération à géométrie variable nécessairement ouvert sur l'extérieur.

La juxtaposition des cartes est révélatrice d'une représentation géographique de l'espace atlantique qui reflète de multiples réalités. Si la Commission Arc Atlantique couvre 14 régions membres de l'organisation politique, le programme Interreg Espace Atlantique s'adresse à 22 régions éligibles.

Alors que la Normandie et la Bretagne initient des démarches séparées de coopérations avec les territoires britanniques pour contrer les effets du Brexit sur leur territoire, la possibilité offerte par les stratégies macro-régionales **d'associer des pays non-membres de l'Union européenne** est une opportunité de mutualiser les efforts et de créer une forte convergence entre les espaces de coopération existants et à venir sur cet arc atlantique européen.

D'autres coopérations transnationales existent déjà dans l'espace atlantique, comme l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre. Elle devra trouver sa place dans le projet de stratégie macrorégionale atlantique.

C'est le modèle d'un **espace « ensemblier »** qui doit prévaloir dans le cas d'une potentielle macro-région Atlantique. Elle doit pouvoir rassembler en son sein de plus petites formes de coopération bilatérale et

régionale cohérentes, et faciliter leur mise en réseau.

S'il convient de structurer la macro-région sur un espace géographique équilibré, il apparaît essentiel dès maintenant de penser et de projeter cet espace atlantique dans son rôle historique d'interface ouverte sur le monde. La portée géostratégique de la macro-région est importante car **à la notion de périphéricité constitutive de l'arc atlantique il faut associer l'opportunité pour cette façade atlantique d'être au cœur des nouvelles centralités mondiales.**

L'association des CESER de l'Atlantique invite les décideurs à établir des partenariats avec les territoires régionaux ultramarins, pour partager les enjeux, les risques et la recherche de solutions.

A une échelle inter-étatique, la macro-région peut être l'occasion de renforcer les relations transatlantiques au-delà des coopérations économiques et scientifiques à travers les accords de coopération qui engagent l'UE, les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et l'Afrique du Sud. On peut noter que le Québec est devenu membre associé de la Commission Arc Atlantique en mars 2023, ce qui ouvre la voie à de nouvelles formes de coopération interrégionale.

Evoluer vers un nouvel espace projet atlantique avec un projet ambitieux, co-construit permettant une vision stratégique partagée

L'espace atlantique recoupe deux composantes structurelles qu'il faut envisager ensemble pour construire **une vision stratégique partagée** : à la fois une composante maritime, socle historique de l'identité atlantique, et une composante rétro-littorale qui fait ressortir des enjeux et des risques en partage. A l'heure du changement climatique, des transitions à l'œuvre dans nos écosystèmes, **une stratégie qui se limiterait à une approche maritime serait réductrice au regard des enjeux et des risques sur ces territoires** : biodiversité, énergie, mobilités et connectivité de l'espace atlantique, enjeux sanitaires et sociaux...

Cette **passerelle « terre-mer »** dépasse la simple question des enjeux et des risques à traiter, ce projet doit permettre de faire sens pour l'ensemble

des populations régionales, ce qui sera gage de **l'acceptabilité d'une stratégie macro-régionale**.

Créer les conditions du dialogue et de la collaboration : un modèle de gouvernance à co-construire

Viser une stratégie élargie impliquera un **effort supplémentaire de communication et de pédagogie auprès des parties prenantes**. Le succès de la future stratégie de coopération dépendra de sa lisibilité, de son acceptabilité et son appropriation par ceux qui en seront les maîtres d'œuvre, parmi lesquels les acteurs de la société civile qui ont un véritable rôle à jouer pour conseiller, orienter et agir.

Au regard des expériences des stratégies macro-régionales existantes, il semble **que l'implication de la société civile dans la préfiguration d'une éventuelle macro-région atlantique** est une condition préalable à sa réussite. Il est aussi important d'organiser **la participation de la société civile dans la future gouvernance**.

Un rapport, produit à l'initiative d'organisations de la société civile des quatre macro-régions², propose l'intégration **d'un pilier dédié à la société civile** dans les stratégies macro-régionales **et un renforcement de l'implication des organisations de la société civile dans les structures de gouvernance** des macro-régions. L'implication ne devant pas être considérée comme un événement ponctuel, mais comme un processus constant.

Les CESER de l'Atlantique appuient l'idée selon laquelle la construction d'une stratégie macro-région atlantique devra interroger la place de la société civile organisée dans la gouvernance multi-niveaux et notamment **la place des CESER**. A l'échelle atlantique, les acteurs de la société civile organisée sont déjà pour partie structurés, à la fois au niveau français au sein des CESER de l'Atlantique, et à une échelle transnationale au sein du RTA³, ce qui leur permet d'échanger, d'analyser et formuler des propositions pour une coopération européenne renforcée sur la façade atlantique.

Enfin, dès lors que l'on évoque la participation de la société civile à la décision publique, la question de

l'implication de la jeunesse s'impose. Dans le contexte des enjeux que nous avons définis pour l'espace atlantique, les jeunes générations sont au premier rang des acteurs concernés. Dans la perspective d'une stratégie macro-régionale atlantique, il conviendra alors de définir le bon format de participation des jeunes et des structures qui interagissent au plus près de leurs réalités pour s'assurer une large représentativité de leurs identités, vécus et attentes.

²« *An alternative positive voice : the citizens' shadow report* », 9 mars 2022.

³ Le Réseau Transnational Atlantique est constitué des Conseils économiques et sociaux du Pays Basque, d'Andalousie, de

Galice, des Iles Canaries, d'Estrémadure, de Castille ; León et des CESER de Nouvelle Aquitaine, des Pays de la Loire, de Bretagne, de Normandie et de Centre-Val de Loire ; du Forum Oceano au Portugal.

Chapitre 5 : Le renforcement de la coopération avec une stratégie atlantique nécessite une ambition forte et des clefs de réussite

Engagés dans ce travail de compréhension des coopérations macro-régionales et dans la perspective d'une évolution de la stratégie en atlantique, les CESER de l'Atlantique livrent ici leur contribution à la réflexion autour de ce projet.

Les conditions de réussite dans l'éventualité d'une stratégie macro-régionale Atlantique :

- Une volonté politique collective, affirmée, porteuse d'une vision stratégique qui fait sens pour les territoires et les populations atlantiques, afin de :
 - ✓ impulser un projet global co-construit porteur de plus de cohésion sociale et d'équité ;
 - ✓ développer une culture commune du risque ;
 - ✓ s'engager pour animer un outil de coopération, le doter de capacités de fonctionnement, garantir sa pérennité et sa transmission ;
 - ✓ accepter le temps long de la mise en œuvre d'une stratégie macro-régionale ;
 - ✓ porter sur des enjeux majeurs et clairement identifiés : l'eau et le développement d'une énergie décarbonée.
- Une ouverture géostratégique de la macro-région atlantique :
 - ✓ Démontrer que les problématiques identifiées sur les territoires de la macro-région atlantique soulèvent des enjeux européens de coopération transnationaux ;
 - ✓ Soutenir que la recherche de solutions via des coopérations interrégionales, transnationales, servent les intérêts des Etats et de l'Union européenne y compris pour leurs régions ultrapériphériques maritimes ;
 - ✓ Penser l'espace atlantique comme une interface de l'Europe avec le reste du monde et développer un espace de coopération transatlantique transversal ouvert aux acteurs de tous niveaux ;

- ✓ Inclure les régions non-membres de l'Union européenne dans cet espace de coopération macro-régional avec une attention particulière pour les territoires constituant le Royaume-Uni.
- Une gouvernance appropriée pour s'assurer d'une approche territorialisée de la stratégie et garantir l'adhésion des parties prenantes :
 - ✓ Garantir un pilotage exécutif de la stratégie qui associe les Etats et les régions ;
 - ✓ Inclure et mobiliser la société civile, avec une place particulière pour la jeunesse et ce dès les premières étapes de réflexion à la mise en œuvre opérationnelle du projet ;
 - ✓ Confier le pilotage des actions opérationnelles pour la mise en œuvre de la stratégie à des organisations de la société civile ;
 - ✓ Créer les conditions d'un « dialogue structuré » avec les organisations de la société civile dont les CESER et leurs structures similaires dans les autres pays ;
 - ✓ Instaurer une gouvernance multinationale pour s'assurer d'une approche territorialisée de la stratégie et garantir l'adhésion des parties prenantes dont la société civile.

Points de vigilance pour s'assurer de la valeur ajoutée d'une stratégie macro-régionale :

- Coordonner et s'appuyer sur l'existant pour s'assurer de l'articulation entre les différents espaces de coopération, notamment avec la Stratégie Maritime Atlantique ;
- Neutraliser le risque de logique concurrentielle en s'engageant dans une démarche de coopération renforcée ;
- Tenir compte des différences structurelles entre les acteurs, des barrières culturelles et linguistiques qui peuvent fragiliser l'efficacité de l'action collective ;
- Mieux mobiliser les financements disponibles et les rendre plus efficaces pour porter davantage de projets au service des objectifs de la stratégie ;

- Accepter l'investissement (coût humain, financier...) sur le long terme pour animer le projet.

Premiers éléments de méthodes et de mise en œuvre :

- Développer des outils de mise en partage pour assurer une veille et engager une démarche prospective à l'échelle atlantique ;
- S'appuyer sur l'expérience des espaces de coopération en termes de méthodes, outils, pratiques, succès et échecs ;
- Innover pour lever les freins à la coopération ;
- Définir les outils pour évaluer les retours socio-économiques, environnementaux de la participation au projet macro-régional ;
- S'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.



Cette étude des CESER de l'Atlantique a mis en exergue des enjeux clés pour nos 4 régions : le changement climatique, l'eau, l'énergie, ... pour y répondre la macro-région se révèle être un outil de coopération approprié, à disposition des élus et des acteurs régionaux dont la société civile. L'étude invite à s'en saisir au service d'une ambition commune pour l'arc atlantique.

Les CESER de l'Atlantique seront présents en tant que société civile organisée pour contribuer à une éventuelle stratégie macro-régionale atlantique ou toute autre forme de coopération sur cet espace géographique.

« Ce qui est important, ce n'est, ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé », Jean Monnet.

Vote sur la synthèse de l'étude des CESER de l'Atlantique

« Macro-région atlantique, une chance à saisir ? »

Ont voté pour la synthèse : 85

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 14

Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CRÉACH (CGT), Michel FRANCOMME (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Julie MASSIEU (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Céline BONY (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Éric LE COURTOIS (FO), Pierrick SIMON (FO), Jean-Marc CLÉRY (FSU)

Adoptée à l'unanimité



Intervention de Stéphane CRÉACH Comité régional CGT de Bretagne

La CGT considère que le rapport fait bien la genèse du projet de Macro-région. Il identifie bien aussi le périmètre des coopérations possibles et l'état des dispositifs de coopérations existants.

En revanche elle est réservée sur la conclusion du rapport qui invite à se « saisir de la macro-région comme une opportunité ». Nous refusons d'une part d'enfermer le défi des coopérations dans un choix binaire pour ou contre la macro-région. D'autre part les conditions dans lesquelles se présente le projet ne permettent pas de l'affirmer. Il y a une contradiction profonde entre le besoin de coopérations (que nous partageons) et un cadre étroit sans moyens, sans reconnaissance institutionnelle politique et sociale, sans portage politique stratégique au service des peuples, comme cela est noté, sous la formulation des « 3 NON ». Il ne s'agirait au fond que d'optimiser, rationaliser les financements actuels de l'UE, des Etats et des collectivités.

De plus le projet devrait « être aligné » avec les politiques structurelles européennes dont certaines sont discutables, comme celle de la stratégie maritime atlantique, plus compétitive que coopérative. A cet égard, la déclaration de la commission Arc Atlantique de Cardiff⁴ privilégiant une telle ambition avant tout économique aurait mérité d'être interrogée, tout comme la faiblesse d'ambition sociale, de lutte contre les inégalités et déséquilibres territoriaux et sociaux.

Nous partageons l'idée que l'EAU soit un enjeu de coopération majeur, mais il ne peut être isolé d'une vision plus large, pour résorber les fractures et les inégalités sociales qui minent nos territoires. Cette approche fait défaut dans le rapport alors qu'elle devrait en être le cœur, l'ADN comme l'a proposé la CGT dans le groupe de travail.

Nous sommes convaincus que l'avenir est aux coopérations, mais dans une approche et des contenus modernes conjuguant enjeux écologiques, ambitions sociales, d'équilibre des territoires et démarche démocratique.

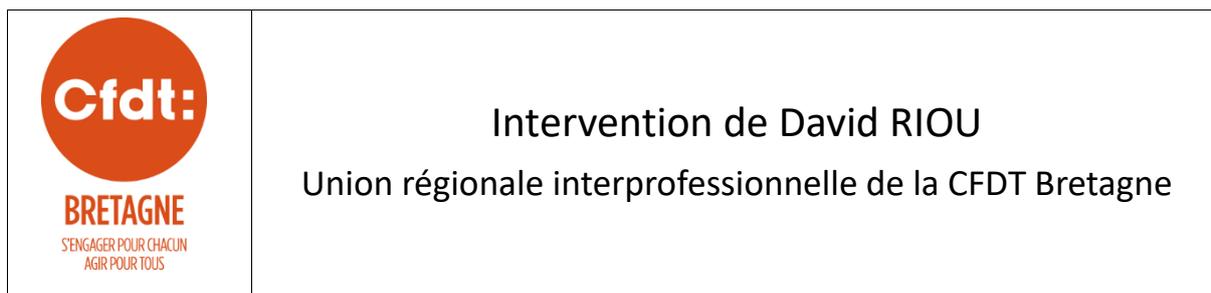
A cet égard, si le rapport valorise la place de la société civile, il dit peu sur les moyens et les droits nécessaires pour cela. Le retour d'expérience de nos camarades de la région AURA, nous indique que la Macro-région Alpine est peu lisible, pas connectée aux travaux du CESER et sans moyens de participation pour les acteurs sociaux.

Enfin nos interrogations subsistent quant à la lisibilité et la cohérence démocratique du tel projet, alors que se cumulent déjà de multiples niveaux de coopérations entre régions, entre états, et que s'affirme de plus en plus dans le cadre des coopérations, l'exigence plus de souveraineté et de maîtrise démocratique.

⁴ -La Commission Arc atlantique regroupe les régions de l'Arc Atlantique porteuses du projet de création d'une Macro-Région. Elle a approuvé une déclaration le 23 Mai 2023 à Cardiff dite « déclaration de Cardiff » en faveur de la création d'une macro-région sur l'arc Atlantique

La CGT souhaite que les sociétés civiles de l'Arc Atlantique poussent la réflexion pour des coopérations libérées des logiques concurrentielles. Elles doivent être plus ascendantes, mieux partir des territoires et leurs besoins, en conjuguant toutes les dimensions : sociales, économiques, écologiques, démocratiques.

La CGT s'abstiendra sur le rapport.

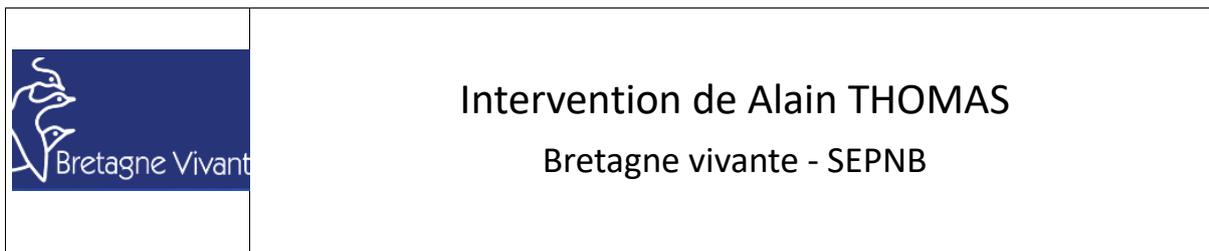


Nous ferons également une déclaration dans chaque CESER.

La CFDT tient ici à remercier le groupe de travail interrégional « Macro-région Atlantique », Amandine Rouveyrol, Secrétaire générale des CESER de l'Atlantique, Paul Clotour et Yannick Morin Président et Vice-Président du groupe de travail, ses rapporteurs, Jean-Pierre Girod et Brigitte Lavigne pour la production de cette étude.

Il nous semble important de rappeler ici à notre assemblée et à l'ensemble des CESER de l'Atlantique par la même occasion qu'il y a eu une participation active tout au long du groupe de travail de nos quatre CESER sur ce projet de Macro-région Atlantique, avec à chaque fois des bilans intermédiaires avec les différentes instances de nos assemblées, ce qui a conduit à un vote unanime des travaux par le groupe de travail interrégional « Macro-région Atlantique » lors de sa dernière réunion.

La CFDT partage les préconisations présentées et votera donc ce rapport.



Comme le précise le rapport de l'association des CESER de l'Atlantique, les régions européennes de l'arc atlantiques partagent de nombreux défis. Des approches et des coopérations inter-régionales se font jour déjà depuis de nombreuses années, l'heure est sans doute venue d'amplifier et de structurer ce mouvement.

Il convient de rappeler que la Bretagne n'est pas seulement géographiquement au cœur de cet arc, elle y est plus précisément sous un angle biogéographique. Ainsi, régulièrement, notre association est conduite à travailler de concert avec des structures irlandaises, galloises, cornouaillaises, galiciennes, asturiennes, portugaises dans le cadre de programme axés sur la protection d'espèces et d'habitats à distribution restreinte sur les promontoires occidentaux de l'Europe.

Dans l'étude du CESER consacrée aux conséquences du Brexit et publiée en décembre 2016, nous avons fait part à l'époque de nos inquiétudes à voir le Royaume Uni se détacher de l'Union en perdant ainsi des partenaires (associations puissantes de protection de la nature, organismes de recherche) avec lesquels nous avons l'occasion de coopérer au travers des programmes Life.

Nous appuyons donc résolument cette initiative Macro-région atlantique.